

Aspects linguistiques et sociolinguistiques des français africains

éd.
Oreste Floquet



Collana Studi e Ricerche 72

STUDI UMANISTICI
Studies in European Linguistics

Aspects linguistiques et sociolinguistiques des français africains

éd.

Oreste Floquet



SAPIENZA
UNIVERSITÀ EDITRICE

2018

Copyright © 2018

Sapienza Università Editrice

Piazzale Aldo Moro 5 – 00185 Roma

www.editricesapienza.it

editrice.sapienza@uniroma1.it

Iscrizione Registro Operatori Comunicazione n. 11420

ISBN 978-88-9377-096-5

Pubblicato a dicembre 2018



Quest'opera è distribuita
con licenza Creative Commons 3.0
diffusa in modalità *open access*.

In copertina: foto di Oreste Floquet, *Università di Niamey*, febbraio 2017.

Table des matières

1. Du français en Afrique au(x) français d’Afrique : quel(s) parcours? <i>Paul Zang Zang</i>	1
2. Slogans de la société civile, diaspora, médiats sénégalais : la langue comme miroir d’une identité nationale en affirmation par le bas <i>Cristina Schiavone</i>	21
3. Remarques épilinguistiques et métalinguistiques sur l’expression de la possession inaliénable à partir de réponses à un test d’acceptabilité (Niamey, Toulouse, Rome) <i>Oreste Floquet</i>	35
4. Une micro-analyse idiolectale d’un enseignant de français au Niger : la liaison <i>Giulia De Flaviis</i>	53
5. Le français parlé par les locuteurs togolais. Interférences entre le mina et le français <i>Gervaise Picron, Anne Catherine Simon</i>	73
6. Plurilinguisme et francophonie en Côte d’Ivoire <i>Béatrice Akissi Boutin</i>	101
7. Le langage du rap en nouchi <i>Nataša Raschi</i>	121
8. De la question de la crise du français en Afrique francophone : le cas du Cameroun <i>Pierre Essengué</i>	141

4. Une micro-analyse idiolectale d'un enseignant de français au Niger : la liaison¹

Giulia De Flaviis

Introduction

La position de la langue française dans le panorama linguistique de l'espace francophone en Afrique constitue une question socioculturelle et politique assez complexe. Nombreuses sont les études qui ont souligné la non-homogénéité des pratiques langagières du français africain (Gess *et al.* 2012 ; Zang Zang 1998). La plupart d'entre elles font le constat d'une scission entre la langue officielle de la population, *in vitro*, et l'usage réel, *in vivo* (Calvet 1993). Dans un tel scénario de disparités en termes de prestige et de pratiques langagières, l'idée de la représentation culturelle unitaire d'une « Afrique francophone » paraît assez abstraite (Boutin et Gadet 2012 : 23) : les capitales ouest-africaines en effet devraient être considérées plutôt comme « des espaces où s'élaborent des connaissances linguistiques et métalinguistiques par l'expérience de l'altérité » (Boutin et Gadet 2012 : 25).

À la suite de ces considérations, notre recherche se donne pour but de contribuer à mieux décrire les variétés du français en accordant une attention particulière au Niger, dont le paysage linguistique n'a pas encore donné lieu à une information complète (Singy et Rouiller 2001). D'après des enquêtes récentes (Singy et Rouiller 2001 ; Singy 2004), bien que le français demeure la seule langue officielle de ce pays, la communauté nigérienne s'avère de plus en plus réticente à le reconnaître comme tel en lui confiant un rôle mineur par rapport aux langues vernaculaires

¹ Cet article a été expertisé de manière coopérative par Bernard Laks qui a pu dialoguer avec l'auteur de manière approfondie et non anonyme tant sur le plan de la forme que du contenu. Giulia De Flaviis reste, bien entendu, la seule responsable des choix opérés ainsi que des imperfections subsistantes.

ou à une variété de français moins standard. Une telle situation, définie comme *diglossie véhiculaire* (Calvet 1993 : 452)², pose donc au linguiste le problème du statut du français au sein de la communauté linguistique, de ses conditions d'emploi et d'apprentissage ainsi que des attitudes que les locuteurs adoptent face à une langue officielle dont le statut ne fait guère consensus.

Notre contribution s'inscrit dans un cadre variationniste (Labov 1991) et vise à mieux décrire la variété du français niaméyen par le biais d'un corpus oral attestant l'usage réel des natifs. Cette étude sera divisée en deux sections : dans une première partie de type socioculturel nous ferons un survol de la condition du français et de la situation de l'éducation au Niger. Nous aborderons en particulier :

1. le statut du français au Niger. Cet aperçu nous permettra de mieux encadrer la position du français par le biais des perceptions et des jugements des locuteurs ;
2. les problèmes de l'analphabétisme, de la sous-scolarisation et de l'insécurité linguistique des enseignants. Les constats et les opinions d'un enseignant de français à Niamey nous offriront un point de vue subjectif mais très intéressant de cette situation.

La deuxième partie vise à observer la variation du phénomène de la liaison chez un enseignant de français³. Notre démarche se veut descriptive et vise à identifier les principales régularités phonétiques concernant les productions de la liaison effectuées par un locuteur dont les paramètres sociolinguistiques méritent une attention particulière (haut niveau d'étude, position socio-économique avantageuse par rapport à la population, bon degré d'auto- et d'hétéro-surveillance, bonne maîtrise du français). En l'absence de données suffisamment solides pour rendre compte exhaustivement de la variation de la liaison caractérisant la communauté des enseignants de français nigériens, nous nous limiterons à discuter les résultats de l'analyse d'un seul idiolecte.

² En italique dans l'original. D'après Calvet la véhicularité peut être considérée comme « le fait, pour une langue, d'être le moyen de la communication entre deux locuteurs qui ne l'ont pas tous pour première langue ». Il ajoute pourtant : « Sur le plan typologique, les choses sont plus complexes car cette langue peut n'être la langue première d'aucun des groupes en présence, elle peut aussi être créée pour les besoins de la cause, elle peut enfin être la langue d'un des groupes en présence » (Calvet 1993 : 452).

³ Les enregistrements ont été effectués par O. Floquet lors d'une enquête qu'il a menée à Niamey en 2016.

4.1. Le Niger : un survol socioculturel et sociolinguistique

4.1.1. La situation actuelle du français au Niger : quelques données

Le paysage linguistique de la francophonie en Afrique se présente comme une constellation de réalités plurilingues d'une grande complexité. Si l'on considère d'une manière générale les pratiques des locuteurs, on peut constater qu'à côté d'une « communication *africaine* qui se fait par l'intermédiaire d'une ou de plusieurs des langues africaines en présence », il existe à la fois un français *langue seconde* réservé à une élite et à la communication officielle (administration, bureaux, justice, médias) et « des langues vernaculaires employées pour la communication quotidienne, parfois limitée à l'usage familial » (Calvet 1993 : 453). Il n'est pas surprenant que cette répartition fonctionnelle des usages fasse ressortir une distance entre la pratique réelle des locuteurs et la politique linguistique de l'État, voulant assurer au français le statut de langue officielle⁴ (Calvet 1993 : 456).

Parmi les facteurs en jeu, Zang Zang fait le constat d'une divergence de directions entre les pressions exercées par la société et les pressions exercées par l'école, celles-ci ne répondant plus aux volontés de la population :

Nous ne sommes plus à l'époque où les Africains [...] nourrissent l'ambition de parler français mieux que les Français autochtones. Ce n'est plus l'époque où le français de France représentait LA norme de prestige à laquelle tout intellectuel africain voulait se conformer afin de se distinguer des autres. (Zang Zang 1998 : 5)

Une sorte de *refus* volontaire de se conformer à la norme serait perçu d'après l'auteur comme une manière pour les locuteurs de manifester leur révolte vis-à-vis d'un ordre social qu'ils désapprouvent (Zang Zang 1998 : 6).

Ces considérations sont confirmées par les données statistiques : en dépit du statut du français langue officielle en effet, seul 10% de la population des pays africains francophones domine cette langue aux côtés des vernaculaires. En Côte d'Ivoire par exemple seul 15% de la population d'Abidjan déclare parler très bien le français tandis que 32% constate quelques difficultés. À Kinshasa (RPC), 8% de la population affirme ne pas savoir le parler (Boutin et Gadet 2012 : 21).

⁴ Le cinquième alinéa de l'article 5 de la Constitution de la VII^e République du Niger du 25 novembre 2010 proclame que « La langue officielle est le français ».

Au Niger la situation ne diffère pas trop de cette tendance générale : à côté du français qui revêt le rôle de langue officielle assurant la communication dans les domaines formels, ce pays compte en plus une vingtaine de langues dont dix ont le statut de langue nationale selon la Constitution de 2010 : l'arabe, le buduma, le fulfuldé, le gulmancema, le hausa, le kanuri, le zarma, le tamajaq, le tassawak et le toubou. Cette situation de plurilinguisme n'est pas sans peser sur le statut du français : parmi les langues nationales en effet le hausa et le zarma constituent les idiomes les plus parlés. De plus, les résultats d'une étude récente menée sur un collectif de 3800 nigériens (Singy et Rouiller 2001) dressent un tableau plutôt diversifié concernant les pratiques des locuteurs natifs et leurs jugements. En particulier, les données de cette enquête révèlent que :

- pour aucun des enquêtés le français ne constitue la langue première ;
- 24,4% des enquêtés déclarent parler le français à côté d'une ou plusieurs langues locales ;
- les variables sociodémographiques de sexe et d'âge exercent un poids non anodin : le nombre des hommes affirmant parler le français est plus important que celui des femmes (28,3% contre 18%). Selon les auteurs, ce dernier résultat trouve son explication dans la culture musulmane du Niger : résistance à la scolarisation des filles d'où un effet de plafond de verre qui rend plus difficile leur mobilité sociale par rapport aux garçons (Singy et Rouiller 2001 : 652). De plus, les enquêtés les plus jeunes (moins de 20 ans) déclarent que le français n'est pour eux qu'une langue seconde (30,5%) contre 11,3% des plus de 50 ans.

Ces données montrent une situation de diglossie⁵ : le français apparaît comme la variété haute alors que les idiomes locaux fonctionnent comme des variétés basses :

- lorsqu'il s'agit de la langue souhaitée pour l'enseignement de leurs enfants, les enquêtés montrent une certaine préférence pour le français et l'arabe coranique (respectivement 42,8% et 42,5%) ;

⁵ Dans l'histoire de la sociolinguistique la notion de diglossie a fait l'objet de nombreuses redéfinitions. Comme le montre Tabouret-Keller (2006) l'une de premières définitions du terme est proposée en 1959 par Ferguson, qui considère la diglossie comme ressortissant « de la distinction entre deux variétés génétiquement parentes en usage dans une même communauté, l'une symbole de prestige, généralement associé aux fonctions nobles de la forme écrite d'une langue, variété haute, l'autre symbole des fonctions terre à terre de la vie quotidienne, variété basse, chacune remplissant ainsi une part bien à elle dans la société et dans la vie des personnes » (Tabouret-Keller 2006 : 114).

- dans le domaine judiciaire et administratif, en revanche, les Nigériens manifestent leur exigence de communication avec les organes de la loi en hausa. Le français ne reçoit que moins de 10% des réponses favorables ;
- interrogés sur la langue souhaitée pour les émissions radiophoniques, les répondants accordent la primauté au hausa (55%) ; suivent le fulfulde (28,2%), le zarma (25,1%) et le tamajaq (20,7%) ; seulement 14,8% des répondants portent leur choix sur le français.

On constate donc que la population nigérienne, si elle n'accorde pas au français le statut de variété haute dans tous les domaines, elle le fait assez nettement dans celui de l'enseignement, ce qui s'explique, sans doute, par la possibilité que donne cette langue d'améliorer ses propres conditions d'existence en termes de position sociale et professionnelle.

4.1.2. Quelques aspects de la scolarisation et de l'éducation au Niger

D'après une étude sociodémographique récente centrée sur la question de l'éducation (Lulli 2011) les forts déséquilibres et disparités en termes démographiques et régionaux font du Niger un pays d'espaces profondément différents où il est encore trop difficile de garantir un niveau de scolarisation acceptable. Les données issues des statistiques annuelles montrent, en effet un panorama composite marqué par une répartition de la population très diversifiée en termes d'âge et de milieu social. À titre d'exemple, si nous considérons la variable de l'âge, en 2017 la population de moins de 15 ans a atteint 51,6% contre 2,6% de la population de 65 ans et plus. Ce qui a contribué considérablement à la hausse de la demande sociale d'instruction.

D'autres données confirment ce constat : la pauvreté (45,4% en 2014) et la fécondité (7,2 enfants pour femme en 2017) sont au Niger parmi les plus hauts du monde ; le taux d'accroissement annuel de la population a atteint 3,8% en 2017 contre 3,3% en 2001 ; l'incidence du milieu de résidence sur la pauvreté atteint 9,1% (2014) pour le milieu urbain et 52,4% (2014) pour le milieu rural⁶.

⁶ INS-Niger (2016 : 23-33).

Cette situation n'est pas sans peser sur la scolarisation et l'alphabétisation de la population nigérienne. Ce qui se dégage est que, bien que le taux de scolarisation montre une évolution globale positive en témoignant d'une situation en voie d'amélioration⁷, les indicateurs sont encore très faibles et exigent des mesures visant au renforcement de la scolarisation (surtout celle des filles) et à la réduction des disparités. D'après l'analyse de Lulli (2011), malgré les nombreux efforts du gouvernement pour une instruction obligatoire et gratuite sans distinction de sexe, la persistance de fortes disparités en matière de scolarisation au Niger demeure un problème crucial⁸. La multitude d'obstacles économiques et socioculturels a fait augmenter l'écart entre les intentions des autorités et la mise en acte de mesures réparatrices, ce qui a entravé toute amélioration significative du taux de scolarisation. Parmi les problèmes les plus importants, on peut rappeler la difficulté de réussite et d'accès aux niveaux supérieurs, la faiblesse de la qualité et de la quantité des infrastructures scolaires, la qualité peu satisfaisante de l'offre de formation due aussi au manque d'enseignants, l'insuffisance du budget public et du salaire des enseignants⁹, les frais de scolarisation.

Il faut compter aussi une certaine perception négative de l'école qui n'est plus vue comme moyen d'ascension sociale ; en hausa, par exemple on désigne l'école publique par le terme *makaranta boko* qui signifie la *fausse école*, en opposition à la vraie école (coranique). Aussi dit-on qu'un enfant a été *attrapé* à l'école en utilisant un verbe employé dans deux autres situations : la prison et l'hospitalisation. Cette

⁷ P. ex., taux brut de scolarisation dans le primaire : 74,2% en 2014 contre 71,2% en 2012 ; taux brut de scolarisation au 1^{er} cycle du secondaire : 29,6% en 2014 contre 21,4% en 2012 ; taux d'alphabétisation des 15 ans et plus : 28,4% en 2013-14 (dont femmes : 17,1%, hommes : 42,8%). Pour plus de données, voir INS-Niger (2016 : 43).

⁸ Nombreuses ont été les initiatives de l'État qui visaient à éliminer les discriminations à l'égard des femmes en Afrique subsaharienne. Parmi les principales : l'adoption d'une Carte de l'éducation accordant à l'instruction une importance en termes juridiques et affirmant le principe d'une instruction universelle, démocratique, gratuite, obligatoire et entièrement financée par l'État : (Niamey, 1992) ; la LOSEN (Loi portant Orientation du Système Educatif Nigérien, 1998) qui établit l'universalité de l'instruction tout en déclarant la volonté de franchir les barrières entravant la scolarisation des filles ; le PDDE, conçu dans le cadre des stratégies visant à la réduction de la pauvreté favorisant ainsi l'accès à l'école (INS-Niger, PNUD 2009).

⁹ En 2006 13% du budget annuel de l'État a été réservé à l'instruction et à ce jour il a augmenté à 20,88%. Cependant, malgré les efforts financiers qui ont permis le dédoublement des infrastructures scolastiques entre 1990 et 2000, le nombre de celles-ci sur le sol du pays demeure insuffisant (Maman Keita 2007).

conception négative serait liée en partie à l'histoire coloniale où l'on venait littéralement « attraper » les enfants pour les scolariser (Forum Social Mondial de Tunis 2013 : 2).

Un autre problème mérite une attention particulière : les enseignants sans formation initiale (Maman Keita 2007). Au Niger, selon les besoins, les enseignants contractuels (recrutés par un test destiné aux diplômés de toute sorte) sont admis d'office et affectés dans les différentes écoles, souvent en situation de classes multigrades. Cependant, une partie considérable des contractuels (27% en 2001) n'a pas reçu de formation professionnelle d'enseignants et, malgré les efforts des autorités pour leur garantir une formation progressive, les enseignants ne sont pas à l'aise avec la didactique, les méthodes pédagogiques et la gestion des classes à plusieurs niveaux (Maman Keita 2007 : 2). Pour faire face à ce problème, les autorités de l'éducation nationale ont adopté une série de mesures réparatrices (p. e. la CAPED)¹⁰ qui n'arrivent pourtant pas à combler le manque d'une formation préalable suffisamment solide.

Pour finir, plusieurs facteurs socioculturels découragent plus typiquement les jeunes filles à poursuivre leur formation : unions matrimoniales précoces et culte de la fécondité favorisés par la religion musulmane¹¹ ; volonté des familles de préserver les filles du risque de harcèlement lors de leur déplacement vers l'école.

La situation s'avère donc assez problématique bien que quelques indicateurs soient en voie d'amélioration.

L'interview d'un enseignant nigérien travaillant dans une école publique à Niamey (noté ci-après BZ) confirme les faits que nous venons de présenter. Voici quelques informations à son sujet :

- Âge : 52
- Lieu de naissance : Dosso (Niger)
- Profession : enseignant de français et d'histoire en secondaire (école publique)
- Niveau d'études : études universitaires en lettres (Faculté de Lettres et Sciences Humaines, Université Abdou-Moumouni de Niamey)
- Lieu des études : Niamey
- Groupe ethnique : djerma

¹⁰ Cellule d'animation pédagogique (Maman Keita 2007 : 2).

¹¹ 99% de la population nigérienne est de confession musulmane.

- Langues parlées : zarma-songhay, hausa, français, anglais
- Profession des parents : mère commerçante, père vétérinaire
- Langues parlées par les parents : zarma, hausa (mère) ; zarma, hausa, français (père)

Interrogé sur la situation de l'éducation au Niger, BZ fait le constat d'un niveau encore peu important d'alphabétisation qui affecte à la fois les jeunes et les moins jeunes :

[...] jusque-là le Niger n'a pas véritablement atteint un seuil très important d'alphabétisation. Nous rencontrons beaucoup d'analphabètes et même au niveau de moins jeunes [...] surtout ceux qui viennent du village, parce qu'il y en a beaucoup qui sont des talibés,¹² qui sont confiés à des marabouts, et finalement quand ils viennent en ville ils se livrent vraiment à des activités autres que l'apprentissage de la langue coranique, oui oui de l'arabe, donc ils se livrent à d'autres choses, par exemple ils vont mendier et à partir de la mendicité donc ils adoptent des attitudes qui ne sont pas véritablement bonnes, surtout la drogue, la délinquance juvénile et autre.

Ensuite, interrogé sur les différences entre l'école publique et privée, BZ constate que :

en ville dans les grandes localités l'école privée est en train de gagner du terrain parce que compte tenu des perturbations, que connaît l'école publique et toutes les années, quoi, donc y a trop de perturbations dans les écoles publiques, ce qui fait que dans les grandes agglomérations, les grandes villes, les gens préfèrent amener leurs enfants dans les écoles privées. [...] C'est la même structure, c'est le même programme officiel, c'est la même façon d'enseigner, c'est la même supervision, donc ils sont en réalité sur la même tutelle, mais ce sont des sous-secteurs des sous-secteurs liés justement à leur organisation et surtout aussi à leur fonctionnalité [...].

En conclusion, les observations de BZ ne font que renfoncer le cadre que nous venons de dresser. Face à cette situation, qui demeure très problématique à la fois en termes linguistiques et sociaux, un encadrement mieux ciblé des enseignants de français au Niger s'avère nécessaire.

¹² Élèves de l'école coranique.

4.1.3. L'insécurité linguistique en contexte plurilingue : la perception d'un enseignant de français à Niamey

L'existence d'un sentiment d'insécurité linguistique au sein des communautés caractérisées par la diglossie et le plurilinguisme ne constitue pas un sujet nouveau en sociolinguistique. Depuis les recherches variationnistes de Labov (1991) au sein de la communauté newyorkaise, les enquêtes sociolinguistiques concernant les rapports intra-lectaux en contexte plurilingue ont montré non seulement un écart considérable entre la norme de la langue de prestige et les pratiques langagières des locuteurs, mais aussi le fait que :

tout rapport de ce type entraîne une dévalorisation des langues ou variétés d'une même langue qui ne sont pas associées à l'exercice du pouvoir, et donc l'apparition d'une insécurité linguistique (Breteigner 1996 : 913).

Ce sentiment d'insécurité linguistique, qui se manifeste dans la pratique langagière des locuteurs par des fluctuations stylistiques, une tendance à l'hypercorrection, une perception erronée de son propre discours et une dépréciation du parler local implique une certaine connotation négative au sein de la communauté. Or, ce que Labov a appelé insécurité linguistique¹³ peut se définir en Afrique, « au moins de manière très restreinte et provisoire, comme un sentiment plus ou moins généralisé d'*infériorité* ou en tous cas de *malaise* » (Breteigner 1996 : 903). Nombreuses ont été les recherches sur ce sujet. S'interrogeant sur les attitudes des locuteurs africains face à la langue française, Boutin et Gadet soulignent par exemple, l'existence de « relations ambiguës » qu'elles expliquent en termes de « sentiments d'aliénation, de dépossession identitaire et culturelle » coexistant avec la « perception d'un défi à relever par la maîtrise du français standard » (2012 : 23). De Robillard *et al.* (1996) expliquent ce sentiment en termes de valeur anthropologique et sociale d'une langue seconde : la langue constituerait d'après eux un objet anthropologique que les sociétés construisent, utilisent et modèlent en fonction de leurs besoins :

¹³ Ce sentiment a été mesuré quantitativement par la biais d'un indice fondé sur le degré de conformité existant entre la perception qu'ont les locuteurs de leurs prononciations et les prononciations qu'ils jugent comme étant correctes (Singy 1998). Plus précisément, ce que Labov a appelé *Index of linguistic insecurity* est défini par lui-même comme : « the number of items in which a speaker distinguishes between his own pronunciation of a word and the correct pronunciation » (Labov 1991 : 52).

si l'on admet que les besoins ne sont pas nécessairement les mêmes, on peut être conduit à admettre que l'assise des critères d'inclusion et d'exclusion au sein de l'objet "langue" peut varier. (De Robillard, Beniamino et Bavoux 1993 : 25)

En ce qui concerne le français au Niger, les disparités linguistiques et sociales affectant ce pays renforcent ces observations plus générales et confirment non seulement qu'une norme « africaine » du français demeure une illusion (Boutin et Gadet 2012 : 23), mais aussi que les rapports entre les variétés en présence peuvent s'avérer *inégaux*, voire *conflictuels* (Breteigner 1996 : 903). Les études sociolinguistiques concernant le Niger en effet montrent que les locuteurs (notamment les femmes) manifestent une insécurité linguistique assez forte (Rouiller 2004 : 36) à la fois en accordant au français des qualités absentes dans leurs langues et en voyant en celles-ci des traits éminemment oraux.

Notre analyse s'inscrivant dans un cadre variationniste, nous nous sommes focalisée sur la communauté des enseignants de français nigériens qui, en raison de leur maîtrise de la langue française orale et écrite et de leur compétence métalinguistique, sont susceptibles de fournir quelques éléments pour mieux comprendre ce sentiment.

Venons-en à notre informateur. Interrogé sur le statut de la langue française au sein de sa communauté et sur ses conditions d'apprentissage, BZ remarque une baisse des pratiques orales et écrites du français à l'école ; cette baisse serait due à une diminution des dictées et des lectures :

il y a une diminution ça ça a continué, maintenant au niveau de l'expression orale aussi il y a eu pratiquement une diminution, donc les gens ne faisaient plus l'expression orale au niveau de l'application en tant que telle [...] Il a aussi la lecture, la lecture les gens ont beaucoup diminué dans le phénomène de lecture.

La valeur didactique de ces pratiques (en termes d'enrichissement du vocabulaire et de renforcement des compétences métalinguistiques) est d'ailleurs mentionnée :

Les gens lisent peu maintenant alors que c'est la lecture qui peut qui doit même améliorer, qui va même améliorer de façon vraiment remarquable le niveau, ça permet d'enrichir le vocabulaire, d'insister sur les règles de grammaire, de vocabulaire, la syntaxe, les constructions, les tournures.

BZ souligne-t-il à la fois une certaine liberté autorisée par l'institution scolaire qui n'impose plus l'apprentissage normatif du français et un écart entre la norme reconnue virtuellement comme telle et l'absence d'une véritable politique de promotion du standard. Dès l'âge scolaire les locuteurs se sentent ainsi autorisés à utiliser les normes de la langue de manière approximative :

il y a pas véritablement une sorte de coercition, on contraint pas les élèves à vouloir parler le français ou bien à vouloir apprendre. Donc c'est beaucoup plus superficiel, mais quand même les règles sont là, on leur donne les règles, on leur fait tout, mais y a pas beaucoup d'insistance, par exemple avant il y a avait le symbole, qui obligeait les gens à parler français au cas contraire ils seront punis [...] Le symbole que c'est en réalité une façon d'amener les élèves à parler français et c'est symbolisé par un objet, celui qui refuse de parler français, s'il parle le vernaculaire on lui donne le symbole et s'il a le symbole il sera puni. Donc si fait que tous les élèves sont obligés de parler français.

Par exemple si on dit machin ou chosiner pour dire machin, pour dire chose, chosiner pour dire faire quelque chose, oui oui ce sont des termes qu'on ou bien gars, oui oui, donc on dit un gars le gars, un gars c'est pas soutenu, ou bien quand on dit une garce, ou quand on dit par exemple une pute au lieu de dire une prostituée dans un français soutenu, vous voyez.

Les structures internes de la langues semblent être affectées par nombre de modifications, engendrées notamment par les médias. par rapport à la langue standard, BZ déclare que les processus les plus souvent employés dans la formation des énoncés sont les stratégies de redondance telles que : « si besoin est, en tant, ou bien en tant besoin », « les formateurs ont formé, les formateurs ont formé les participants ». Il en conclut que : « tout ça est un problème de redondance, de tautologie, et qui ne doit véritablement pas apparaître dans un français soutenu ».

De plus, l'emploi des modes de conjugaison ne serait pas conforme à la règle :

le problème qui apparaît beaucoup plus au niveau de la conjugaison surtout concernant les modes, oui concernant précisément le mode subjonctif, vous voyez le mode subjonctif et l'utilisation de l'auxiliaire avoir.

Pour finir, il remarque un manque d'économie dans la formulation des énoncés :

ils disent je vais essayer de faire je vais essayer de tenter, au lieu de dire j'essaye ou je tente oui oui tout simplement donc souvent y a une sorte d'itération on essaye d'aligner de créer toute une ligne de mots qui en réalité quand on les ramène on peut les simplifier et quand on essaye de les analyser ça va donner véritablement la même chose comme si on ne sait pas de progresser ou ... de ce qu'on dit.

La vision offerte par BZ sur la fonction du français au sein de la communauté niaméyenne témoigne d'un sentiment d'insécurité linguistique assez aigu. Elle permet de comprendre les difficultés qu'ont les enseignants de français confrontés à l'analphabétisme et à cette « véritable diminution » du français à l'école. L'interview a fourni non seulement des informations concernant les représentations et les pratiques des usagers mais aussi le contexte et les outils pour la description de la variation de la liaison sur laquelle nous reviendrons dans la partie suivante.

4.2. La liaison au Niger : une micro-analyse idiolectale d'un enseignant de français niaméen

Cette deuxième partie est consacrée à la micro-analyse phonologique de BZ, enseignant du secondaire dans un établissement public de Niamey. Elle a pour but de localiser les principales régularités et zones de variation concernant les réalisations de la liaison.

La liaison est un phénomène de *sandhi* externe typique de la langue française. Située au carrefour de quatre dynamiques historiques contradictoires – tendance à la syllabation ouverte, marquage phonologique du nombre, prosodie liée de groupes de souffle, stabilisation dans la forme graphique – dès le XVI^e siècle – de plusieurs consonnes finales qui avaient chuté dans les siècles précédents – (voir, par exemple, Laks 2005), la liaison a fait l'objet d'innombrables descriptions, son analyse demeurant encore aujourd'hui extrêmement problématique. Hormis la période générative qui avait réduit le traitement du phénomène à sa seule dimension morphophonologique (Laks 2005 ; Eychenne et Laks 2017), tant la littérature plus ancienne que les recherches contemporaines considèrent la liaison comme un phénomène extrêmement variable impliquant à la fois des facteurs phonologiques, morpho-syntaxiques, lexicaux, et prosodiques ; à ces facteurs on doit ajouter la variation diatopique et la fragmentation sociale des

communautés linguistiques (Laks 2005). Les résultats des analyses issues du corpus PFC (Durand, Laks et Lyche 2009) avec ses analyses fréquentielles (Mallet 2008 ; Barreca 2014 auxquelles on peut ajouter Ägren 1973, Encrevé 1988, De Jong 1994, Laks et Peuvergne 2017) ont confirmé empiriquement l'incidence du style de parole, de l'âge, du sexe et du niveau d'études.

L'intérêt de cette étude est de vérifier si les paramètres sociodémographiques et sociolinguistiques de l'enquête (notamment son niveau d'études et sa condition d'enseignant de français) ont une incidence sur la réalisation du phénomène. À ces paramètres, susceptibles de contraindre l'apparition de la liaison, on doit ajouter l'insécurité linguistique qui, comme nous l'avons dit, caractérise les contextes plurilingues et pourrait donner lieu à des liaisons hypercorrectives.

L'enquête se base sur le protocole PFC ([http : www.projet-pfc.net](http://www.projet-pfc.net)). Le corpus consiste en 26 minutes d'enregistrement qui se sont déroulés en deux parties : une première partie contenant une conversation (16 minutes) et une seconde partie incluant la lecture d'une liste de mots et d'un texte conformément au protocole PFC¹⁴. Le corpus objet de notre analyse étant très limité, nous rappelons que cette contribution ne se veut pas exhaustive ; ce qui sera dressé ci-dessous est un petit inventaire des usages réels de ce que nous tenons ici pour représentant d'une certaine communauté linguistique – celle des enseignants de français nigériens – en l'absence de confirmations empiriques à plus grande échelle¹⁵.

Dans un souci de clarté, il nous a paru nécessaire de faire une distinction entre les liaisons réalisées en discours spontané et celles qui se sont réalisées en lecture. Le tableau ci-dessous montre les pourcentages de liaisons réalisées (LR ci-après) et de liaisons non réalisées (LNR ci-après) par BZ en conversation et en lecture du texte.

¹⁴ Le texte lu était « Le Premier Ministre ira-t-il à Beaulieu ? » (<http://www.projet-pfc.net/>). Le lieu des enregistrements était l'école publique dans laquelle l'enquête travaillait.

¹⁵ De récentes études en sociolinguistique ont reconsidéré le poids représentationnel des analyses d'idiolectes. Barra-Jover observe : « Il se peut qu'une méthodologie croisant les résultats obtenus grâce à la description d'idiolectes nous donne un accès plus réaliste à ce qui est une grammaire » (Barra-Jover 2010 : 12). Iglesias et Larrivée ajoutent : « l'analyse d'idiolectes offre [...] une nouvelle perspective puisque c'est la grammaire concrète d'un individu, qui est analysée » (Iglesias et Larrivée 2014 : 2409).

Tab. 4.1. Nombre et taux (%) de LR et LNR en conversation et en lecture.

	Tot	LNR	%	LR	%
Conversation	83	26	31,33	57	68,67
Lecture	22	9	40,91	13	59,09

4.3. Analyse

D'une manière générale, on note que les LR sont plus nombreuses en conversation qu'en lecture (68,67% contre 59,09%). Il faut pourtant considérer que le nombre de sites de liaisons potentielles en conversation est quatre fois majeur que celui en lecture, ce qui rend les deux parties du corpus non parfaitement comparables en termes distributionnels. Ce premier résultat donc ne suffit pas à lui seul pour tirer des conclusions.

4.4. La conversation

L'analyse morphosyntaxique des contextes de LR et LNR en conversation corrobore la situation analysée à grande échelle par PFC pour l'espace européen : « le caractère régulier de la liaison provient de l'existence d'un noyau relativement stable et étroit de liaison catégoriques » (Durand *et al.* 2011 : 115). En effet, dans notre corpus, la plupart des liaisons considérées comme catégoriques (<proclitiques + V pluriels>, <det + nom à voyelle initiale>, expressions figées) sont réalisées à 100%. On signale par exemple :

ils[z]attachent
des[z]études
vis-[z]à-vis ; de plus[z]en plus

Au de-là de ce groupe stable, on observe que la liaison se réalise à 100% dans d'autres contextes (après *en, dans, très*) qui, en français hexagonal, déclenchent, en revanche, une liaison fréquente mais variable (Mallet 2008 : 277-281) :

en[n]arrivant par l'avion
très[z]appliqué
dans[z]une université

D'autres analyses de la liaison basées sur PFC en terre africaine ont observé le même comportement : une étude centrée sur Côte d'Ivoire, République Centrafricaine, Burkina Faso et Mali (Bordal et Lyche 2008 cités par Lyche et Skattum 2012 : 94) montre que dans les capitales de ces pays la liaison se réalise à 100% dans les mêmes contextes (<det+nom>, <pronom+verbe>, après *en, dans*) et que, hors de ce noyau, toute liaison est variable.

D'autres contextes déclenchent une liaison très fréquente : après les adjectifs pluriels antéposés, BZ réalise la liaison dans la presque totalité des cas :

leurs[z]enfants ; les deux[z]instances ; les mêmes[z]examens
grandes[d]agglomérations
d'autres [dot] établissements

Hormis les deux derniers exemples (8) et (9), où BZ réalise la liaison respectivement sur /d/ et sur /t/, l'apparition du phénomène semble être conforme à l'usage standard où la liaison après adjectif épithète pluriel se réalise très fréquemment et principalement sur /z/ : nous citons, à titre d'exemple, les cas de *petites, petits* et *autres* où elle comptabilise respectivement 100%, 75% et 58% de réalisations (Barreca 2014 : 187). La liaison dans ce contexte s'avère également productive au Mali où Lyche et Skattum (2012 : 95) observent qu'elle se réalise systématiquement sur /z/ après les adjectifs polysyllabiques *autres, premières, différentes, petits*.

La liaison après l'adverbe monosyllabique *quand* s'avère très variable : le corpus présente une seule occurrence de la séquence *quand ils* et quatre occurrences de la séquence *quand on* :

quand [t] ils viennent
quand [t] on les ramène ; quand [t] on essaye de
quand // on dit ; quand // on dit

On note que, si dans la séquence *quand ils* la liaison se réalise correctement sur /t/, dans la séquence *quand on* le comportement de l'enquête n'est pas homogène : BZ ne lie que deux fois sur quatre et cette liaison se réalise les deux fois sur /t/. Cette variabilité dans ce contexte distingue le comportement de BZ du standard : les études PFC concernant le français hexagonal montrent que la liaison dans le contexte <*quand* + pronom personnel sujet> se réalise presque toujours (Barreca 2014 : 183).

Les LNR concernent davantage *c'est, mais*, les formes fléchies des verbes *être* et *avoir*. Ces données sont comparables à d'autres études PFC en Afrique qui ont observé la même tendance à la non réalisation : concernant *c'est*, par exemple, l'analyse à Bamako (Mali) montre que cette construction impersonnelle ne lie jamais avec le mots de droite (Lyche et Skattum 2012 : 95). La liaison après *est*, en revanche, varie en fonction du contexte de conversation ou lecture en Côte d'Ivoire, où Boutin et Turcsan (2009) observent un taux de 50% de LR en conversation contre 5% de LR en lecture. L'ensemble de ces données se distingue de l'usage attesté par PFC en France, où Mallet (2008) note un taux de réalisation de 27% pour les formes du verbe *être* et un taux de 3,5% pour les formes du verbe *avoir*.

Pour conclure sur cette analyse de la liaison en conversation, on note d'une part un noyau de liaisons catégoriques sociolinguistiquement non variables (conformément aux tendances observées dans d'autres points d'enquêtes PFC en Afrique) et, d'autre part, bon nombre de liaisons variables qui manifestent des irrégularités internes et nécessitent d'une analyse au cas par cas. Cette analyse a montré à la fois l'apparition très fréquente de liaison dans des contextes généralement variables (après *en, dans, très*) et certains comportements non homogènes (après *quand* et les adjectifs pluriels). Ces résultats nous amènent à considérer non seulement les paramètres sociolinguistiques de BZ mais aussi l'insécurité linguistique comme un possible moteur de la variation observée : si, comme nous l'avons vu, la catégorie des enseignants de français au Niger s'avère particulièrement sensible à ce sentiment pour diverses raisons (baisse du français au profit des vernaculaires, manque de formation initiale solide, sensation de malaise avec la didactique et la langue française, salaires insuffisants), faire la liaison plus fréquemment peut constituer pour notre enquêté une tentative de se rapprocher du français hexagonal et de réduire l'écart entre un modèle de prononciation standard (dont il reconnaît l'existence mais avec lequel il n'est pas à l'aise) et les pratiques réelles non conformes à la norme.

4.5. La lecture du texte

En lecture, au de-là d'une forte tendance aux coups de glotte¹⁶, on note que les liaisons se réalisent à 100% dans les contextes de liaison traditionnellement reconnus comme catégoriques ainsi qu'après *très*

¹⁶ Boutin et Turcsan (2009) remarquent également cette tendance pour la Côte d'Ivoire.

et *dans*. On peut donc conclure que, concernant ce groupe, BZ manifeste le même comportement tant en conversation qu'en lecture. Dans le groupe des variables, bon nombre de liaisons ne sont pas réalisées, notamment dans les contextes <verbe *être* + prép >, <auxiliaire *avoir* + participe passé>, <nom pluriel + adjectif postposé> :

est // en
 ont // eu
 circuits // habituels ; visites // officielles

Dans les groupes *grand émoi* et *grand honneur* le comportement de l'enquêté n'est pas régulier : BZ réalise la première liaison sur /n/ (*grand[n]émoi*) et la seconde sur /d/ (*grand[d]honneur*). Ce type de liaison demeure plutôt variable en Afrique. Dans leur étude PFC au Mali, Lyche et Skattum (2012) observent que seuls 11 informateurs sur 13 réalisent une liaison sur *grand honneur* alors que 9 informateurs la réalisent sur *grand émoi*.

Ensuite, on note que deux liaisons sont enchaînées : l'une après l'adjectif épithète antéposé *quelques*, l'autre dans la construction *on en a*, après une hésitation entre *en* et *a* :

quelques.[z]articles
 en a vu [ã.na.vy]

Enfin, par rapport à la conversation, une différence émerge à propos des expressions figées qui en lecture ne se réalisent jamais :

jeux // olympiques [ʒøolɛ̃pik] ; pâtes // italiennes ; ne sait plus // à quel saint se vouer

Hormis le cas des expressions figées, le comportement de BZ en lecture corrobore les données résultant de notre analyse en conversation.

Conclusion

Les résultats de cette première étude pilote semblent appuyer l'hypothèse que les paramètres sociolinguistiques caractérisant les enseignants de français au Niger (haut niveau d'étude, bonne maîtrise de langue française orale et écrite, bonnes compétences métalinguistiques, haut degré d'auto- et d'hétéro-surveillance, insécurité linguistique, tendance

à l'hypercorrection) donnent lieu à une variation considérable dans la réalisation de la liaison : l'enquête a manifesté une tendance globale à réaliser la liaison, notamment en situation de conversation (68,67% de LR) et dans les contextes généralement considérés comme variables. Les cas de *en, très, dans* et des adjectif pluriels antéposés le montrent.

Nous sommes consciente que ces informations ne sont ni complètes ni fiables : pour confirmer notre hypothèse à plus grande échelle, il faudra élargir le corpus et approfondir les recherches au sein de cette communauté. L'intérêt de cette étude exploratoire est pourtant d'enrichir, quoique très partiellement, l'ensemble des données empiriques concernant la liaison afin de contribuer à mieux décrire la variation du français dans l'espace francophone.

Giulia De Flaviis
giulia.deflaviis@uniroma1.it
Sapienza, Università di Roma

Bibliographie

- ÅGREN, JOHN (1973). *Étude sur quelques liaisons facultatives dans le français de conversation radiophonique. Fréquences et facteurs*. Thèse de doctorat, Uppsala University.
- BOUTIN, AKISSI BÉATRICE et GADET, FRANÇOISE (2012). Comment ce que montrent les Français d'Afrique s'inscrit/ne s'inscrit pas dans les dynamiques des Français dans une perspective panfrancophone. *Le français en Afrique* 27 : 19-34.
- BOUTIN, AKISSI BÉATRICE *et al.* (2012). French in Senegal after three centuries. A phonological study of Wolof speakers' French. In : Gess, Randall *et al.* (éds). *Phonological Variation in French. Illustrations from three continents*. Amsterdam / Philadelphie : John Benjamins Publishing Company, 45-72.
- BOUTIN, AKISSI BÉATRICE et TURCSAN, GABOR (2009). La prononciation du français en Afrique. La Côte d'Ivoire. In : Durand, Jacques *et al.* (éds). *Phonologie, variation et accents du français*. Paris : Hermès, 133-156.
- BARRA-JOVER, MARIO (2010). 'Le' français ou ce qui arrive lorsqu'un état de choses est observé comme une entité. *Langue française* 168 : 3-18.
- BARRECA, GIULIA (2014). L'acquisition de la liaison chez des apprenants italo-phones. Des atouts d'un corpus de natifs pour l'étude de la liaison en français langue étrangère, (FLE). Thèse de doctorat en co-tutelle, Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano, Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
- BORDAL, GURI (2012). A phonological study of French spoken by multilingual speakers from Bangui, the capital of the Central African Republic. In : In : Gess, Randall *et al.* (éds). *Phonological Variation in French. Illustrations from three continents*. Amsterdam / Philadelphie : John Benjamins Publishing Company, 23-43.
- BRETEGNIER, AUDE (1996). L'insécurité linguistique : objet insécurisé? Essai de synthèse et perspectives. In : De Robillard, Didier et Beniamino, Michel (éds). *Le français dans l'espace francophone*. tome II, Paris : Honoré-Champion, 903-919.
- CALVET, LOUIS-JEAN (1993). Véhicularité, véhicularisation. In : De Robillard, Didier et Beniamino, Michel (éds). *Le français dans l'espace francophone*. tome II, Paris : Honoré-Champion, 451-456.
- DE JONG, ADRIANUS (1988). Sociolinguistic aspects of French liaison. Thèse de doctorat, Free University, Amsterdam.
- DE ROBILLARD, DIDIER *et al.* (1993). Le français dans l'espace francophone. Problématique. In : De Robillard, Didier et Beniamino, Michel (éds). *Le français dans l'espace francophone*. Tome II, Paris : Honoré-Champion, 17-48.
- DURAND, JACQUES *et al.* (2011). Que savons-nous de la liaison aujourd'hui?. *Langue française* 169 : 103136.
- ENCREVÉ, PIERRE (1988). *La liaison avec et sans enchaînement : phonologie tridimensionnelle et usages du français*. Paris : Seuil.

- EYCHENNE, JULIEN et LAKS, BERNARD (2017). La liaison en français contemporain : normes, usages, acquisitions. *Journal of French Language Studies* 27 (01) : 1-12.
- FORUM SOCIAL MONDIAL DE TUNIS (2013). *La scolarisation des filles au Niger*. Atelier commun Commission Femmes de l'UGTT et SUD éducation – Solidaires [En ligne].
- IGLESIAS, OLIVIER et LARRIVÉE, PIERRE (2014). Une approche idiolectale de la chute de *ne* en français contemporain. *IV^e Congrès Mondial de Linguistique Française*, Jul 2014, Berlin, Allemagne. 2014, SHS Web of Conferences 8 : 2397-2411.
- INS-NIGER (2016). *Le Niger en chiffres 2016*. Niger.
- INS-NIGER, PNUD (2009). *Impact de l'éducation sur la réduction de la pauvreté*. Niger.
- LABOV, WILLIAM (1991). *Sociolinguistic patterns*. Philadelphia : University of Pennsylvania (1972).
- LAKS, BERNARD (2005). La liaison et l'illusion. *Langages* 158 : 101-126.
- LAKS, BERNARD et PEUVERGNE, JULIE (2017). La liaison en français contemporain dans la parole publique (1999-2015). *Journal of French Language Studies* 27 : 55-72.
- LULLI, FRANCESCA (2011). Problematiche dell'istruzione in un paese povero. Il caso del Niger. In : Piga, Adriana et Cajati, Roberto (éds). *Niger. Problematiche sociopolitiche, risorse energetiche e attori internazionali*. Perugia : IsIAO, 151-180.
- LYCHE, CHANTAL et SKATTUM, INGSE (2012). The phonological characteristics of French in Bamako, Mali. In Gess, Randall et al. (éds). *Phonological Variation in French. Illustrations from three continents*. Amsterdam/Philadelphie : John Benjamins Publishing Company, 73-101.
- MALLET, GÉRALDINE (2008). La liaison en français : descriptions et analyses dans le corpus PFC. Thèse de doctorat, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Nanterre.
- MAMAN KEITA, ISMAÏLOU (2007). Le recrutement des enseignants sans formation initiale. Séminaire Internationale, *La professionnalisation des enseignants de l'éducation de base. Le recrutement sans formation initiale*, Niamey, 11-15 juin. [En ligne].
- SINGY, PASCAL (2004). Le français au Niger : pratiques déclarées et représentations. *Cahiers de l'ILSL* 15 : 109-126.
- SINGY, PASCAL (éd.) (1998). *Les femmes et la langue. L'insécurité linguistique en question*. Lausanne-Paris, Delachaux et Niestlé.
- SINGY, PASCAL et ROUILLER, FABRICE (2001). Les francophones face à leur langue. Le cas des Nigériens. *Cahiers d'études africaines* 163-164 : 649-665.
- TABOURET-KELLER, ANDRÉE (2006). À propos de la notion de diglossie. La malencontreuse opposition entre « haute » et « basse » : ses sources et ses effets. *Langage et société* 118 : 109-128.
- ZANG ZANG, PAUL (1998). *Le français en Afrique*. München : Lincom.